



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 02 Mars 2011

Date de la convocation 23 Février 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, Mme CAER Michèle, M.TOLOS Joseph,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.DIDELET Serge,  Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert,  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS</b> : M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.BAUDOT Bernard,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.TOLOS Joseph ;  M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain ;  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ;  M.BORE Jacques à M.SEGURA René ;  M.MALBEC Sylvain à M.FAVIER Marc ;  M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert ;  Mme MIRET Christiane à M.BRUN Olivier ;  Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BLANQUER Alain ;  M.VIALA Daniel à M.OLLIER Pierre.</p>		

### Objet : Budget primitif 2011 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Monsieur LACROIX donne lecture du projet de budget primitif 2011 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2011

Dépenses d'Exploitation				Recettes d'Exploitation			
Chap.	Désignation	RAR 2010	BP 2011	Chap.	Désignation	RAR 2010	BP 2011
011	Charges à caractère général		65 129.57	70	Produits des services		80 580.00
012	Charges de personnel		17 132.46	74	Subventions		2 402.03
023	Virement section investissement		720.00				
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>82 982.03</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>82 982.03</b>

Dépenses Investissement				Recettes Investissement			
Chap.	Désignation	RAR 2010	BP 2011	Chap.	Désignation	RAR 2010	BP 2011
Opé. N°10	Achat divers		850.00	10	Dotations fonds divers réserves		130.00
				021	Virement section fonctionnement		720.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>850.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>850.00</b>

Considérant l'avis favorable émis par la commission finance réunie le 23 Février 2011, il est demandé aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2011 du budget annexe du SPANC tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2011 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2011.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

#### A L'UNANIMITÉ

**APPROUVE** le budget primitif 2011 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2011 tel que présenté.

**CONFIRME** que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.